

Les universités populaires de parents

Entre parents et professionnels de la petite enfance, ce sont souvent deux modèles éducatifs qui se rencontrent, et des valeurs et des repères qui se confrontent. L'ACEPP, Association des collectifs enfants - parents - professionnels, travaille depuis de nombreuses années sur cette relation entre les parents et les professionnels. L'université populaire des parents est l'un des outils développés depuis le début 2005.

L'ACEPP est née en 1981 avec le développement des premières crèches parentales cogérées à égalité par des parents et des professionnels de la petite enfance. Favoriser le lien entre parents et professionnels de la petite enfance est donc aux fondements des missions de l'association. « Le parent est le premier éducateur de son enfant », tel est le slogan des crèches parentales. Les parents sont ainsi amenés à participer au fonctionnement de la crèche en étant présents, l'un ou l'autre, une demi-journée par semaine et en se mobilisant dans le projet associatif de la structure d'accueil. Cet investissement des parents est fondateur des crèches parentales.

Aujourd'hui, l'ACEPP est un réseau qui réunit en France 1000 lieux d'accueil de la petite enfance et emploie 7000 salariés, dans des crèches parentales, des garderies, des haltes garderies, des ludothèques, des centres de loisirs... La moitié environ de ces lieux sont rattachés à l'une des 30 associations départementales de l'ACEPP qui anime le réseau au niveau local, accompagne et forme les professionnels et soutient les parents dans la création de lieux d'accueil pour les enfants. Une équipe de 12 personnes anime le réseau au niveau

national, avec à sa tête 3 délégués qui se partagent la direction : l'un sur la parentalité et le respect de la diversité, un autre sur les questions d'emploi et de petite enfance, le dernier sur l'animation du réseau et le milieu rural.

L'ouverture à tous et le respect de la diversité

En 1986, quand l'ACEPP commence à travailler dans les quartiers populaires, la question de l'interculturalité devient prégnante, puisqu'un des objectifs de l'association est de rendre possible l'accueil de toutes les familles quelles que soient leurs origines culturelles, dans le respect de leurs cultures et de leurs pratiques familiales. Cet objectif n'est pas sans poser certaines difficultés aux professionnels des lieux d'accueil, qui ont chacun leurs représentations des bonnes pratiques éducatives. Marie-Laure Cadart, médecin et anthropologue, qui a écrit un ouvrage sur l'ACEPP¹, explique ainsi que « *chaque famille a elle aussi sa culture et ses références éducatives qui peuvent heurter les autres parents et les professionnels, et parfois représenter même une menace pour leur identité professionnelle. Il est nécessaire de chercher à comprendre le sens de ces attitudes parentales, d'accepter de remettre en question ses propres certitudes et d'admettre que l'enfant est "l'enfant de ces parents-là". Admettre que l'éducation est un acte culturel permet de prendre du recul. Le rôle du professionnel n'est pas de transformer le parent mais de l'accompagner dans sa tâche éducative.* »

¹ Marie-Laure Cadart, *Des parents dans des crèches, utopie ou réalité ?*, Ramonville-Saint-Agne, Éres, 2006.

C'est pour pallier ces difficultés, et favoriser les liens entre parents et professionnels pour une coéducation, que l'ACEPP propose des formations aux professionnels afin que l'identité de chacun soit respectée.

L'autre versant des actions de l'ACEPP consiste à travailler avec les parents ; en effet, leur participation ne va pas de soi, encore moins dans les quartiers populaires où ils sont amenés à penser que les professionnels savent mieux faire qu'eux. Pour Emmanuelle Murcier, déléguée nationale à la parentalité et au respect de la diversité, « *la parentalité, les experts en parlent mais jamais les parents. Pour accompagner les parents, l'ACEPP cherche à s'appuyer sur leurs ressources et non sur leurs difficultés. Elle cherche à les reconnaître dans leurs valeurs et pratiques éducatives et à leur donner une réelle place, un pouvoir, un droit à l'initiative et à la parole.* »

Pour accompagner les parents, l'ACEPP met en place des actions collectives qui les valorisent, encouragent les initiatives, favorisent les liens entre parents, créent des réseaux d'échanges. Les universités populaires de parents (UPP) constituent l'une de ces actions.

Quand les parents deviennent des chercheurs

Les universités populaires de parents visent à donner la parole aux parents afin qu'ils apportent leur point de vue sur la parentalité. Les parents d'enfants en bas âge ne sont pas les seuls concernés : les parents d'adolescents et les parents des milieux populaires, le plus souvent victimes de stigmatisation, constituent le public cible.

Comment cela fonctionne-t-il ? À l'origine, le projet a été imaginé par l'ACEPP ; ce sont ensuite les sites locaux qui s'en sont emparés et ont recherché les financements pour monter leur

université en fonction du contexte local. Des groupes de parents se sont ainsi constitués dans des villes pour mener des recherches autour de la parentalité, soutenus par un universitaire et un animateur issu d'une structure locale de l'ACEPP, le défi étant de réaliser un vrai travail de recherche dans un cadre qui ne soit pas excluant car trop intellectuel.

La démarche est participative, l'objectif est de construire la parole du groupe et que cette parole soit le résultat d'une réflexion collective menée à partir d'une méthodologie « scientifique » déterminée par le groupe en collaboration avec un chercheur.

Les thèmes de recherche sont choisis collectivement par les parents, ils concernent des sujets de société liés à la parentalité, comme la transmission des valeurs en coéducation ou des questions telles que « comment transmettre le sens de la vie aux enfants ? ». Les parents partent de leurs préoccupations individuelles, puis s'accordent sur une question commune qu'ils problématisent avant de définir des hypothèses, d'établir la méthode de recherche qu'ils vont suivre pour y répondre.

Afin de faciliter la participation de tous, de délier la parole, des outils sont mis en place, comme le théâtre-forum ou les ateliers d'écriture.

L'objectif est de qualifier les savoirs collectifs des parents en les croisant avec ceux des universitaires pour, ensuite, en débattre avec les acteurs locaux, les écoles, les élus, les travailleurs sociaux. À terme, le souhait est de faire évoluer le regard de la société sur les parents des quartiers populaires, souvent perçus comme « démissionnaires », et de porter leur parole au niveau du pouvoir politique local.

D'où vient l'appellation « universités populaires de parents » de l'ACEPP ?

- « universités » : la fonction des universités est de mener des recherches.
 - « populaires » : en référence au mouvement des universités populaires du début du XX^e siècle qui proposaient un accès aux savoirs tout au long de la vie et pour tous, plaçant la culture comme outil de promotion individuelle et collective, et de rencontres. « Populaires » également, parce qu'elles s'adressent à tous les parents et veulent favoriser la rencontre entre parents de milieux différents.
 - « de parents » : les parents en sont les acteurs et le fondement.
-

La création de six universités populaires de parents

En octobre 2006, 6 UPP existent en France : 2 dans le Rhône (à Vénissieux, dans le quartier des Minguettes, et à Pierre-Bénite) ; 1 dans les Pyrénées-Atlantiques (à Pau) ; 3 dans le Nord (à Lille, à Lézenne et dans le bassin minier autour de Hénin-Beaumont). Une septième UPP est en cours de structuration en Seine-Saint-Denis, à L'Île-Saint-Denis.

Chaque UPP est constituée de 12 à 25 personnes, soit en tout plus de 100 parents qui se sont engagés pour deux ans. La plupart sont des femmes, puisque seulement 4 hommes participent. Les participants se réunissent tous les mois avec le chercheur, mais se retrouvent aussi entre eux pour avancer leurs travaux en sous-groupes et se communiquent leurs recherches par mail. Au niveau national, l'ACEPP suit et coordonne les UPP. Tous les mois, les animateurs des 6 UPP se réunissent à Paris. Tous les trois mois, les universitaires se joignent à la réunion.

Les recherches doivent s'effectuer jusqu'en 2007. Avant la restitution finale, il est prévu que les parents partagent leurs travaux avec les partenaires locaux, fin 2006 - début 2007, afin qu'ils puissent débattre localement des questions qu'ils auront étudiées, interpeller les professionnels et les élus. Dans certaines

villes, les élus sont en attente des résultats des recherches des parents et ces derniers se sentent « missionnés », car le fruit de leurs travaux est aussi un enjeu politique. Un colloque national de restitution réunissant les participants de toutes les universités doit se tenir en 2007 et une publication rassemblera l'ensemble des recherches réalisées par les UPP.

Partenaires financiers

Pour financer la coordination de l'ensemble des UPP, ainsi que les rencontres nationales de parents, des financements nationaux sont accordés à l'ACEPP par la Délégation interministérielle à la ville, la Direction générale des affaires sociales, la Caisse nationale des allocations familiales, le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), la Fondation Bernard Van Leer². Au niveau local, chaque UPP trouve ensuite ses propres financements auprès de partenaires locaux, notamment pour rémunérer l'universitaire qui accompagne le projet.

- **À Pau**, le groupe est constitué de 15 familles : 10 familles de classes moyennes et 5 familles issues du quart-monde. Les parents de la crèche parentale de Pau étaient conscients de la nécessité d'enrichir les débats en y apportant des regards très divers sur la parentalité. Le groupe a donc pris contact avec ATD-Quart-monde, les parents sont allés à la rencontre des familles vivant dans des caravanes pour leur proposer de participer. Accompagné par Anne-Marie Doucet-Dahlgren (CREF, université Paris X-Nanterre), ce groupe a choisi d'aborder la question des relations entre les parents et les institutions. Rapidement, des divergences de points de vue ont émergé dans le groupe, voire des chocs culturels, car les préoccupations des familles n'étaient pas les mêmes. Par exemple, la

² La Fondation Bernard Van Leer est néerlandaise. Elle a été créée en 1949 par un industriel philanthrope dont le but était de soutenir les initiatives cherchant à développer toutes les potentialités des enfants vivant en milieu socialement et économiquement défavorisé.

question du placement familial est un problème central dans certaines familles, tandis que d'autres ne se sentent pas du tout concernées. Pourtant, toutes ces familles ont réussi à trouver une problématique commune au-delà des différences dans la question de la relation entre parents et institutions.

• À Pierre-Bénite, l'ACEPP s'est appuyée sur l'association Paroles de femmes, un collectif de 80 groupes de femmes de la région Rhône-Alpes dont l'objet est de redonner une place aux femmes dans les quartiers populaires et de faire entendre leurs paroles. Beaucoup d'entre elles sont d'origines maghrébine et africaine. Paroles de femmes a de l'expérience, car l'association s'est déjà impliquée dans une recherche-action intitulée « Parents démissionnaires, parents démissionnés ? ».

L'UPP de Pierre-Bénite est constituée de femmes qui sont membres du collectif Parole de femmes. Elles travaillent avec Daniel Thin, maître de conférences à l'université Lumière II de Lyon et membre du Groupe de recherches sur la socialisation. Leur sujet de recherche est le suivant : « Enfants décrocheurs, enfants décrochés ? ». Il s'agit de comprendre pourquoi certains enfants décrochent du système scolaire. Leur méthode de travail consiste à poser des hypothèses et à les vérifier en allant interroger d'autres femmes de leur quartier, puis de confronter ces paroles. Ce groupe travaille aussi avec des enseignants de collège qui se réunissent en parallèle pour apporter leur contribution aux recherches.

Comment les universitaires et les parents vivent-ils cette expérience ?

Peu d'universitaires ont accepté de se lancer dans l'aventure. L'ACEPP a contacté une centaine d'entre eux pour leur proposer de participer aux UPP. Une quinzaine est venue en entretien et finalement très peu ont accepté : 3 chercheurs se partagent les 6 UPP. « *Accompagner les parents est complexe,*

[les chercheurs] doivent s'adapter aux groupes, faire des efforts de pédagogie, confie Emmanuelle Murcier. L'incertitude du résultat et de la forme que prendra le document final est difficile à gérer. Certains universitaires sont exigeants, poussent beaucoup les parents, ce qui peut être source de tensions. Les relations avec le groupe sont délicates parfois, parce que les parents se prennent au jeu, ils sont emballés par le projet de produire une recherche, ils se positionnent vraiment comme "chercheurs", ils co-décident et co-écrivent, et certains estiment qu'ils pourraient faire des publications dans des revues scientifiques. Néanmoins, ces contacts sont une ressource pour les universitaires qui apprennent aussi beaucoup aux côtés des parents.»

Paroles de parents à propos des universités populaires de parents (UPP)

(Extrait de «La Gazette de l'ACEPP», n° 83-84, janvier 2006)

« Les UPP, c'est un lieu privilégié, où l'on peut voir qu'on est normal avec nos difficultés. »

« Notre désir est que chacun puisse se retrouver dans les questions abordées et puisse agir avec d'autres pour qu'il soit plus facile d'élever nos enfants. »

« Que pensent les autres acteurs de l'éducation de nos enfants : éducateurs sportifs, musicaux, artistiques, animateurs, enseignants ? Quelles valeurs éducatives leur semblent importantes ? Se pensent-ils éducateurs de nos enfants ? »

« Nous pensons apporter notre collaboration, nous ne souhaitons pas être dans la revendication. »

« Avec les chercheurs et les universitaires, nous allons pouvoir faire de ces échanges et de ces paroles des connaissances d'usages et des savoirs à exploiter. Nous les porterons au niveau des politiques, car nous portons tous une part de responsabilité. »

Le projet n'est pas terminé... Il s'avère déjà cependant que les UPP permettent aux parents d'avoir d'autres contacts sociaux, d'être valorisés ; certains même envisagent de reprendre leurs études.

ACEPP
15, rue du Charolais
75012 Paris
Tél. : 01 44 73 85 20
Fax : 01 44 73 85 39
www.acepp.asso.fr

Mots clés (indexation DPH) : CHERCHEUR, RECHERCHE, DÉCLOISONNEMENT DES SAVOIRS, FAMILLE,
ENFANT.

Fiche réalisée le 26/09/2006.
